Société de patronage

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP**

Band (Jahr): **- (1984)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

11. Société de patronage

11.1 La situation financière

Grâce à une augmentation des recettes provenant de la Société de patronage, la FSPAP a pu enregistrer, en 1984 aussi, un léger excédent de recettes de fr. 2'236.65 (année précédente fr. 216.--). Conclure que la Fondation pourrait se passer d'améliorer sa situation financière serait erroné. Premièrement, il est nécessaire d'augmenter tant soit peu le personnel de la Fondation si l'on veut s'acquitter dans les délais de certaines tâches importantes et ne souffrant aucun retard. Deuxièmement, l'activité croissante déroulée par la FSPAP a entraîné des excédents de dépenses plusieurs années de suite, si bien que le capital de la Fondation a dû être entamé. Même si la FSPAP n'a pas pour objectif d'accumuler une fortune, il serait irresponsable de continuer à vivre du capital, qui ne devrait pas descendre en-dessous de fr. 500'000.-- environ. Les intérêts de cette somme sont d'un apport précieux et peuvent nous permettre de réagir devant des problèmes extraordinaires et imprévisibles.

L'objectif financier fixé en 1983 en vue d'engager un nouveau collaborateur qualifié n'a pas pu être réalisé en 1984, pas plus qu'un agrandissement mesuré du secrétariat. Mais les recettes de la Société de patronage, grâce aux grands efforts de son Comité, ont pu être augmentées de fr. 275'000.-- (à fin 1983) à fr. 345'000.-- (à fin 1984). Elles se répartissent ainsi:

	1983	1984
- Membres individuels	29'300.-	30'595.--
- Membres collectifs	9'400.--	10'400.--
- Communes	31'300.--	31'935.--
- Cantons	13'500.--	13'500.--
- Confédération	90'000.--	135'000.--
- Firmes et associations	100'900.--	124'170.--

Cette liste montre que l'amélioration des recettes est due pour l'essentiel à une augmentation des contributions fédérales. Les efforts déployés pour obtenir une augmentation des contributions de l'économie privée ont également été couronnés de succès et la FSPAP a aussi bénéficié de quelques dons individuels. Il faudra cependant redoubler d'efforts pour maintenir à long terme les recettes de la Société de patronage à un niveau garantissant la constance des activités de la FSPAP.

11.2 Le Comité

Il se compose des membres suivants:

- Dr. G. Tobler, vice-président du Conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zurich (**président**)
- Dr. M. Boesch, membre du Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature, Saint-Gall
- H. Gattiker, directeur de la Ligue suisse du patrimoine national, Zurich
- Dr. M. Gloor, anc. directeur de Nestlé Alimentana S.A., La Tour-de-Peilz
- Dr. W. Loretan, conseiller national, président de la ville de Zofingue
- Dr. R. Pedroli, président de la Commission pour la protection du monde alpin du Club Alpin Suisse, Neuchâtel
- Dr. R. Sprüngli, président du Conseil d'administration de Lindt & Sprüngli, Wädenswil
- Dr. R. Stüdeli, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, Berne
- Dr. H. Wolfer, anc. vice-président de la Maison Sulzer frères S.A., Winterthour
- H. Weiss, ing.dipl. EPFZ, Berne (secrétaire)